



---

**Vingt-et-unième session**

La Haye, 5-10 décembre 2022

**Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la session par la Présidente.
  2. Minute de silence consacrée à la prière ou la méditation.
  3. Adoption de l'ordre du jour.
  4. États présentant un arriéré de contributions.
  5. Pouvoirs des représentants des États assistant à la vingt-et-unième session :
    - a) Nomination de la Commission de vérification des pouvoirs ; et
    - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
  6. Organisation des travaux.
  7. Débat général.
  8. Rapport sur les activités du Bureau.
  9. Rapport sur les activités de la Cour.
  10. Rapport du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes.
  11. Examen et adoption du budget pour le vingt-et-unième financier.
  12. Examen des rapports d'audit.
  13. Élection des six membres du Comité du budget et des finances.
  14. Recommandations relatives à l'élection du Greffier.
  15. Examen de la Cour pénale internationale et du système du Statut de Rome.
  16. Coopération.
  17. Examen des travaux et du mandat opérationnel du Mécanisme de contrôle indépendant.
  18. Amendements au Statut de Rome et au Règlement de procédure et de preuve.
  19. Vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur du Statut de Rome.
  20. Décision concernant la date de la prochaine session de l'Assemblée des États Parties.
  21. Décisions concernant les dates et le lieu des prochaines sessions du Comité du budget et des finances.
  22. Questions diverses.
-